

Les institutions de Bretton Woods et le droit au développement - Sarra SFAXI, Laboratoire Administration et développement, Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Sousse, Université de Sousse, sarrasfazi28@gmail.com

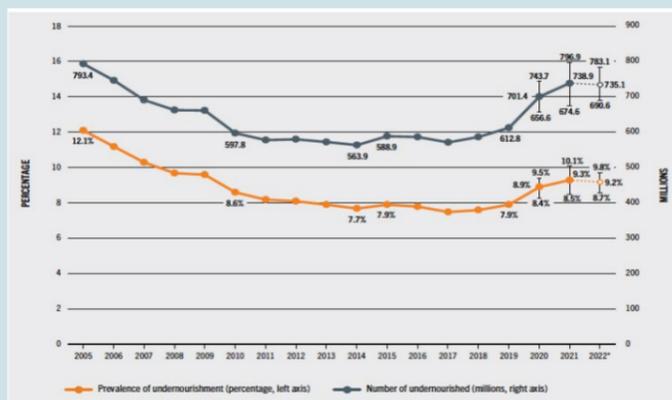
1- Introduction:



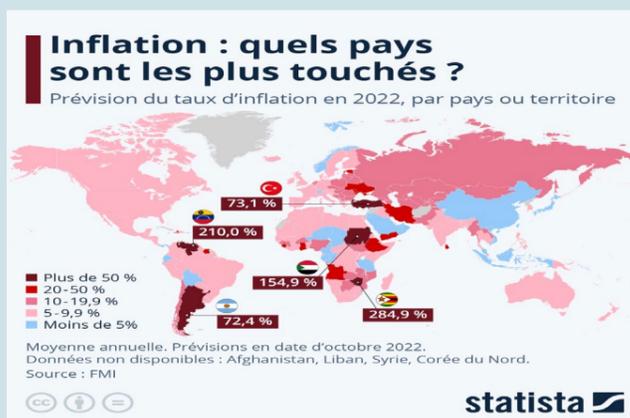
Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) et le Fonds monétaire international (FMI) formant les Institutions de Bretton Woods (IBW), ont été créés lors de la Conférence de BW en 1944, où 730 délégués de 44 Nations ont tracé les grandes lignes de la reconstruction des économies des pays dévastés par la guerre et de régler le système monétaire international.

Le GBM œuvre aux côtés des pays en développement (PED) pour réduire la pauvreté et accroître la prospérité partagée, tandis que le FMI veille à la stabilité du système monétaire international et exerce une surveillance sur les politiques de change.

Le droit au développement est un « droit inaliénable de l'homme en vertu duquel toute personne humaine et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisés, et de bénéficier de ce développement... » La Déclaration sur le droit au développement, résolution 41/128 de l'Assemblée générale des Nations Unies.



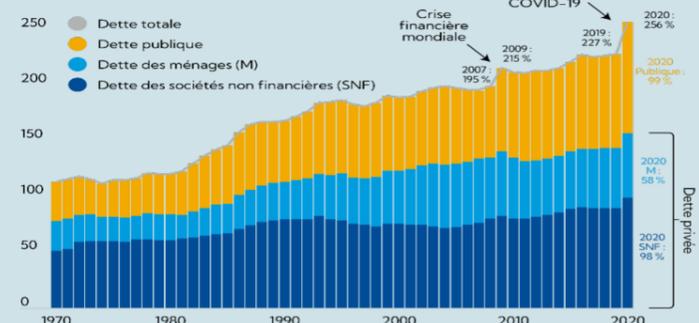
Source: The State of Food Security and Nutrition in the World 2023, FAO.



Moyenne annuelle. Prévisions en date d'octobre 2022. Données non disponibles : Afghanistan, Liban, Syrie, Corée du Nord. Source : FMI

Records historiques

En 2020, la dette mondiale a connu la plus forte augmentation des 50 dernières années. (dette exprimée en pourcentage du PIB)



Source: Base de données mondiale du FMI sur la dette de 2023

Les PED sont exposés de plein fouet à cette « multicrise » qui entrave leur jouissance effective du droit au développement. D'où, l'importance d'une coopération internationale en matière de développement et l'indispensable action des IBW pour réaliser ce droit aux dimensions multiples.

2-Méthodologie:

Problématique: A quel point les IBW contribuent à la réalisation du droit au développement ?

-Une analyse qualitative basée sur: la revue de littératures des politiques des IBW comme leurs rapports liés au droit au développement, leurs communiqués de presse...et de littératures académiques et analyses antérieurs sur l'action de ces institutions dans les PED (exemple: l'ouvrage « Banque mondiale - Une histoire critique » d'Eric TOUSSAINT publié le 13 Janvier 2022)

-Une analyse critique: incluant une comparaison entre les objectifs déclarés et les résultats observés pour identifier les écarts et les contradictions dans la mise en œuvre des politiques de développement des IBW. Ceci est en se basant sur des études de cas spécifiques dans différents pays et en se fondant sur des théories de développement et des théories des droits de l'Homme.

3- Résultats:

-Il y a une évolution des missions des IBW au fil du temps (l'introduction des dimensions genre et environnement dans leurs actions et l'adaptation aux nouveaux défis de développement.) Il y a une diversité d'outils d'intervention (assistance technique et l'assistance financière: prêts et dons).

-La mauvaise gouvernance, le favoritisme, le manque de transparence, la standardisation des conditionnalités imposées et la politisation des aides accordées sont toujours observés entravant par conséquent l'efficacité des efforts des IBW.

- Il y a des retombés négatives considérables des politiques des IBW : la lourdeur du bilan social et économique et le rétrécissement de la souveraineté économique et financière des Etats

-Le sous développement est aggravé par des facteurs internes liés directement aux PED (conjuncturels et structurels) et d'autres Internationaux comme la pandémie, les conflits géopolitiques et la migration...